

### **ACCUEIL DE LOISIRS**

# O Senonches O La Ferté Vidame



## **INSCRIPTION Mercredis Novembre 2022**

Je soussigné(e):	
Demeurant à :	
Désire inscrire l'enfant :	
Age:ans	
<u>Cocher les mercredis retenus :</u> (Sous réserve de places disponibles)	
□ 09 Novembre	
□ 16 Novembre	
□ 23 Novembre	
□ 30 Novembre	
	MONTANT À RÉGLER: (Se référer au barème figurant sur le dossier Unique d'inscription)
	$\epsilon$ x Mercredis =

POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUEE SUR CETTE FICHE. LE MONTANT SERA DU EN TOTALITE (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie ; dans ce cas, remboursement ou avoir sur présentation d'un certificat médical sous 15 jours).

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet: www.lespep28.org)

SIGNATURE OBLIGATOIRE D'UN TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE PRECEDE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »

Fait à:	Le:



### **ACCUEIL DE LOISIRS**



# O Senonches O La Ferté Vidame

## **INSCRIPTION** Mercredis Décembre 2022

Je soussigné(e):	
Demeurant à :	
Désire inscrire l'enfant :	
Age: ans	
Cocher les mercredis retenus : (Sous réserve de places disponibles)	
□ 07 Décembre	
☐ 14 Décembre	
	MONTANT À RÉGLER :

(Se référer au barème figurant sur le dossier Unique d'inscription)

,	€ :	x	Me	ercredis	=	•••••	•••••	€	
---	-----	---	----	----------	---	-------	-------	---	--

POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUEE SUR CETTE FICHE. LE MONTANT SERA DU EN TOTALITE (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie ; dans ce cas, remboursement ou avoir sur présentation d'un certificat médical sous 15 jours).

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet: www.lespep28.org)

#### SIGNATURE OBLIGATOIRE D'UN TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE PRECEDE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »

Fait à:	 Le:

#### **BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES**

Tarif à définir selon les revenus déclarés aux services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF

Pensez donc à mettre à jour votre dossier auprès des services de la CAF même si vous ne recevez pas de prestations. Le calcul de votre quotient ne pourra vous être fourni que par le secrétariat des PEP 28.

Remise: -10% pour le 2ème enfant et 20% pour le 3ème enfant et plus lorsqu'ils sont présents en même temps.

#### MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES Journée avec repas et goûter Tarif par jour Revenus 05.90 € 0 à 1 200 € 07.35 € 1 201 à 1 600 € 08.75 € 1 601 à 2 000 € 10.20 € 2 001 à 2 800 € 11.60 € 2 801 à 3 200 € 13.05 € 3 201 à 3 600 € 14.45 € 3 601 à 4 000 € 15.90 € 4 001 et + et Hors Communauté de Communes

#### **BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES**

Tarif à définir selon les revenus déclarés aux services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF Partenaires).

Pensez donc à mettre à jour votre dossier auprès des services de la CAF même si vous ne recevez pas de prestations. Le calcul de votre quotient ne pourra vous être fourni que par le secrétariat des PEP 28.

Remise: -10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant et 20% pour le 3ème enfant et plus lorsqu'ils sont présents <u>en même temps</u>.

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES			
Journée avec repas et goûter			

Revenus	Tarif par jour
0 à 1 200 €	05.90 €
1 201 à 1 600 €	07.35 €
1 601 à 2 000 €	08.75 €
2 001 à 2 800 €	10.20 €
2 801 à 3 200 €	11.60 €
3 201 à 3 600 €	13.05 €
3 601 à 4 000 €	14.45 €
4 001 et + et Hors Communauté de Communes	15.90 €